ABAGNALE
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 15 Allée des Colverts, 91380 CHILLY MAZARIN
907 793 947 RCS EVRY

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 28 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-huit juin,
A quatorze heures,

QUATRIEME DÉCISION

L'Associé Unique constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qu'il vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

CINQUIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Extrait certifié conforme
Le Président
Thomas GUEGAN

Signé par Thomas GUEGAN
Le 10/02/25
ID: tx_w6YvZDQ54A16
Signed with
Universign